

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

### UE 06 Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: neurologie, traumatologie et grands brûlés

Code	PAAM1S06	Caractère	Obligatoire
Bloc	15	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	52 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Denis GLORIEUX</b> ( <a href="mailto:denis.glorieux@helha.be">denis.glorieux@helha.be</a> ) <b>Stephan ALONGI</b> ( <a href="mailto:stephan.alongi@helha.be">stephan.alongi@helha.be</a> ) <b>Sébastien PREVIA TELLO</b> ( <a href="mailto:sebastien.previatello@helha.be">sebastien.previatello@helha.be</a> ) <b>Kévin SCIUTO</b> ( <a href="mailto:kevin.sciuto@helha.be">kevin.sciuto@helha.be</a> ) <b>Serge JENNES</b> ( <a href="mailto:serge.jennes@helha.be">serge.jennes@helha.be</a> ) <b>Alain BOKOKO</b> ( <a href="mailto:alain.bokoko@helha.be">alain.bokoko@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 06 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie et grands brûlés" est composée de quatre Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : traumatologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"
- "Anesthésiologie"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins
- 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
- 4.6 Ajuster la démarche clinique

#### Compétence 6 **Mettre en oeuvre le projet de soin**

- 6.1 Accomplir des prestations de soins, particulièrement auprès des patients en situation aiguë et/ou

- critique
- 6.2 Initier les soins liés à la préservation des fonctions vitales
- 6.3 Mettre en œuvre les prestations techniques spécifiques aux porteurs du titre professionnel particulier
- 6.4 Adapter le soin à la situation et différents contextes culturels, sociaux et institutionnel

### Acquis d'apprentissage visés

- Proposer un plan de soin individualisé aux client·e·s atteint·e·s par une pathologie neurologique et/ou traumatologique et/ou auprès de grands brûlés
- Argumenter auprès du/ de la client·e et de son entourage, les adaptations du plan de soin.
- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S06A	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: neurologie	10 h / 0.5 C
PAAM1S06B	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: traumatologie	20 h / 1 C
PAAM1S06C	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés	16 h / 1 C
PAAM1S06D	Anesthésiologie	6 h / 0.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAAM1S06A	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: neurologie	5
PAAM1S06B	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: traumatologie	10
PAAM1S06C	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés	10
PAAM1S06D	Anesthésiologie	5

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

## 5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches

ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: neurologie			
Code	15_PAAM1S06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0.5 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Denis GLORIEUX (denis.glorieux@helha.be)		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 06 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie et grands brûlés" est composée de quatre Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : traumatologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"
- "Anesthésiologie"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Proposer un plan de soin individualisé aux client·e·s atteint·e·s par une pathologie neurologique
- Argumenter auprès du/ de la client·e et de son entourage, les adaptations du plan de soin.
- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique en lien avec la neurologie.

### Démarches d'apprentissage

Powerpoint

Questions / réponses

Situations cliniques

A la demande de l'étudiant

## Dispositifs d'aide à la réussite

Supports en ligne.  
Questions / Réponses.  
A la demande de l'étudiant.

## Sources et références

cf. bibliographie des contenus de cours en ligne sur ConnectED.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Disponibles sur ConnectED.

PowerPoint et ressources sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit au Q1.

Examen écrit au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

### Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: traumatologie			
Code	15_PAAM1S06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stephan ALONGI</b> ( <a href="mailto:stephan.alongi@helha.be">stephan.alongi@helha.be</a> ) <b>Sébastien PREVIATELLO</b> ( <a href="mailto:sebastien.previatello@helha.be">sebastien.previatello@helha.be</a> ) <b>Kévin SCIUTO</b> ( <a href="mailto:kevin.sciuto@helha.be">kevin.sciuto@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 06 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie et grands brûlés" est composée de quatre Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : traumatologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"
- "Anesthésiologie"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Proposer un plan de soin individualisé aux client·e·s atteint·e·s par une pathologie traumatologique
- Argumenter auprès du/ de la client·e et de son entourage, les adaptations du plan de soin.
- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique en lien avec la traumatologie et les polytraumatisés.

### Démarches d'apprentissage

Powerpoint

Questions / réponses

Situations cliniques  
A la demande de l'étudiant

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Supports en ligne.  
Questions / Réponses.  
A la demande de l'étudiant.

### **Sources et références**

cf. bibliographie des contenus de cours en ligne sur ConnectED.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectED.  
PowerPoint et ressources sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Cette AA comporte plusieurs parties et pondérées selon le nombre d'heures.

Examen oral pour la partie traumatologie au Q2 et au Q3.  
Examen écrit pour la partie polytraumatisés au Q2 et au Q3.

Le calcul de la note de l'AA est obtenue en réalisant une moyenne pondérée selon le nombre d'heures de cours entre les différentes parties de l'AA.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exo	100	Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés			
Code	15_PAAM1S06C	Caractère	Obligatoire
Bloc	15	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Serge JENNES</b> ( <a href="mailto:serge.jennes@helha.be">serge.jennes@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 06 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie et grands brûlés" est composée de quatre Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : traumatologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"
- "Anesthésiologie"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Proposer un plan de soin individualisé aux grands brûlés
- Argumenter auprès du/ de la client·e et de son entourage, les adaptations du plan de soin.
- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés.

La partie soins infirmiers comprend la prise en charge infirmière des patients brûlés en extra- et intra hospitalier et par rapport aux soins locaux des brûlures, avec le caractère multidisciplinaire de la prise en charge des personnes brûlées.

Le cours de physiologie et de physiopathologie concernant les grands brûlés :

classification de brûlures;  
étiologie des brûlures;  
pronostic et durée d'hospitalisation;  
prise en charge préhospitalière et intrahospitalière hors centre de brûlés;  
plan BABI en cas d'afflux massif de brûlés;  
dermatoses bulleuses en centre de brûlés  
fasciites et gangrènes gazeuses en centre de brûlés;  
degloving et autres délabrements cutanés étendus.

### **Démarches d'apprentissage**

Powerpoint  
Questions / réponses  
Situations cliniques  
A la demande de l'étudiant

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Supports en ligne.  
Questions / Réponses.  
A la demande de l'étudiant.

### **Sources et références**

cf. bibliographie des contenus de cours en ligne sur ConnectED.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectED.  
PowerPoint et ressources sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Cette AA comporte plusieurs parties et pondérées selon le nombre d'heures.

Examen écrit pour la partie pathologie grands brûlés au Q2 et au Q3.

Examen écrit pour la partie soins infirmiers aux grands brûlés au Q2 et au Q3.

Le calcul de la note de l'AA est obtenue en réalisant une moyenne pondérée avec seuil à 8/20 entre les différentes parties de l'AA.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des parties de l'AA composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie composant l'AA).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

### **Pondérations**

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anesthésiologie			
Code	15_PAAM1S06D	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0.5 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Alain BOKOKO</b> ( <a href="mailto:alain.bokoko@helha.be">alain.bokoko@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	5		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 06 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie, traumatologie et grands brûlés" est composée de quatre Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : neurologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : traumatologie"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"
- "Anesthésiologie"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Gérer sur ordres médicaux et sur rôle propre les techniques d'anesthésie selon le respect de la liste d'actes
- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Introduction à l'anesthésiologie
2. Technique d'intubation en séquence rapide
3. les anesthésiques généraux
4. les analgésiques
5. La douleur
6. Analgésie et sédation

### Démarches d'apprentissage

## Dispositifs d'aide à la réussite

Selon les demandes des étudiant·e·s

## Sources et références

cf. bibliographie des contenus de cours en ligne sur ConnectED.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints disponibles sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit au Q2 et au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 5

### Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).